

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	29 (1983)
Heft:	12
Rubrik:	Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



M. Raymond Probst, Secrétaire d'Etat
(Photos Rodo).

une éloquence brillante, M. Alberto Wirth (Rome) exprima son mépris à l'égard de l'«incapacité de l'ONU». Quant à M. Raymond Courvoisier, ancien délégué de la Croix-Rouge et ancien directeur à l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies), il est d'avis que la Suisse doit être différente, si elle veut conserver sa crédibilité humanitaire. M. Pierre Jonneret (Président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris), déplora la chute morale de certains organismes internationaux. L'ambassadeur Emanuel Diez s'efforça de calmer les passions au sein de l'assemblée, déclarant que l'ensemble du forum prenait les caractéristiques d'une association de quartier qui tentait de se faire une espèce de discipline. Pour lui, la question de la neutralité se pose bien moins au niveau de l'adhésion à l'ONU que sur le plan des dépenses de l'armée.

Toutes ces opinions laissèrent finalement le sentiment que chacun des orateurs est resté fidèle aux principes de notre culture helvétique.

En fin d'Assemblée, le Chef du Département fédéral de l'Intérieur, le Conseiller fédéral Alphons Egli, définit la possibilité d'échange de culture, au sens large du terme, comme étant un élément fondamental pour la compréhension entre les peuples et attira l'attention sur l'importance de la solidarité entre Suisses de l'intérieur et Suisses de l'étranger dans le domaine des assurances sociales.

Harold Stromeyer

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger



Le précis audio-visuel du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger a pour but d'informer tous les Suisses établis à l'étranger

afin que tous nos compatriotes connaissent les nombreux avantages que leur offre une adhésion au Fonds de solidarité.

- *Le Fonds constitue une double prévoyance, car il assure les risques d'une perte de moyens d'existence pouvant survenir à l'étranger tout en permettant de faire des épargnes*
- *qui sont remboursables en tout temps avec des intérêts*
- *c'est une façon unique d'épargner et de s'assurer individuellement*

- *en sachant que la Confédération accorde sa garantie financière illimitée*
- *et que l'argent confié au Fonds est placé en toute sécurité sous l'égide de l'Administration fédérale des finances*

Ce précis audio-visuel explique simplement le Fonds de solidarité. Des exemples pratiques d'assurance et d'épargne font ressortir clairement les différents avantages offerts au sociétaire.

Ce précis audio-visuel est mis gratuitement à la disposition de tous les clubs, entreprises, associations ou autres communautés de personnes suisses existant à l'étranger.

Il est naturellement impossible de remettre ce précis audio-visuel à chacun en particulier, ceci autant pour des raisons financières que pour éviter de trop longs délais de rotation et d'expédition ainsi qu'un supplément de travaux administratifs. Parlez donc de ce précis audio-visuel autour de vous et demandez à votre club ou à votre société suisse d'en organiser la présentation.

----- découper ici -----



Talon

J'aimerais présenter le précis audio-visuel sur le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger aux membres de notre entreprise, club, société ou autre communauté de personnes.

Dénomination du club, société, communauté, entreprise suisse:

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Date prévue pour la présentation: _____

Date ultérieure prévue en cas de délai d'attente: _____

- | | |
|------------------|---|
| en allemand | <input type="checkbox"/> (disponible immédiatement) |
| français | <input type="checkbox"/> (disponible immédiatement) |
| anglais | <input type="checkbox"/> (disponible début 1984) |
| espagnol | <input type="checkbox"/> (disponible début 1984) |
| italien (évent.) | <input type="checkbox"/> (disponible début 1984) |

Signature: _____

Envoyer au: Secrétariat du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne